

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 2

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU

Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

III

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

III

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

Nous expédions le Conteur Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises.



NOS SERVANTS

Un gnôme sympathique hantait au temps jadis les chalets du Jura. Les arnaillis vaudois l'avaient baptisé *nyon ne l'ou*, parce qu'il s'entendait à besogner sans bruit. Chez nos bons voisins de la Comté, c'est le *luton* (variantes *liouton*, *youton*, *iouton*), terme patois répondant au français lutin.

Un amateur éclairé de folk-lore, M. Henri Cordier, a recueilli naguère diverses légendes relatives à ces diablotins dans la haute vallée du Doubs. A consulter : *Au pays des sapins*, IV, pages 15-17.

Plus anciennement, Thuriet avait traité le même sujet dans ses *Traditions populaires de la Haute-Saône et du Jura*, p. 424 et 515-518 ; puis dans ses *Traditions... du Doubs*, p. 513-519.

Il est curieux de constater que le *iouton* de M. Cordier paraît fort vindicatif, tandis que celui de Thuriet, comme son sosie vaudois, ne ferait pas de mal à une mouche.

Voici, mise en vers patois — patois de La Vallée — l'aventure dont fut le héros, vers 1800, le dernier «servant» de la chaîne du Mt-Tendre.

Nyon ne l'ou,
L'è bin treu tòu.
Tandi que freatin dué,
On dyablotin retué,
A trovà pouérit hiliouté.
L'équiértè lè mante,
Sè tsanpè orò lou tué¹,
La tsain' ain man,
D'oun' élan.

Nyon ne l'ou,
L'è bin treu tòu.
Conyochaou dèz adjé²,
Ei n'a nyon revelié.
On yâdzou dain l'étrâblion,
L'aïnpouéti lou gran ráblion,
Courè, cour' a tsavon,
Que to saf prôupr' a fon.
Lou voulais' aou bë,
Guelieré.

Nyon ne l'ou,
L'è bin treu tòu.
A hlian su la paind³
Recompaîne l'atté.
L'attrapè soun' ècouala,
Dè cranna la pe balà,
L'agaf' ain rë dè tè,
Dè li mémou conté.
Potté lètchë,
Or' l'è prè.

Nyon ne l'ou,
L'è bin treu tòu.
Pè lou mémou tsemin
S'aïn va mètrot lutin.
Ouna calett' a pouainta.
Sè ganguely' a gran coualta.

Sadze dè sè caiché
Dèyan d'étr' épêché ;
Vouaïque lou dzou
Dè retœu.

L'Abrañ, nôutrou paré,
Teniañ le gran Tsômelé ;
Sain tétè po lou mè,
Vouaijè⁴, vats' è tsequelè⁵.
Avoué non tré parin,
S'èir' on dzouy' aou matin,
Dè vairé qu'on merâthiou
Avaï tsândjò l'étrâblion.
Mémamè l'ebouaton
Avaï bouna fasson.

Abran-Dzozè lou sâ :
On sèrvé n' amè pâ
Quan quôquon lou surveliè.
Portan fi hlia cavelliè
Lou veliè èz ériaou⁶ ;
Y'a tan dè dzé ciuriaou.
Moussi⁷ dèrin lè retè,
Duvèz aouré l'épêtsé
Aou seurdou de la nè⁸,
Aïnfin l'ou on pliatré⁹.
On veniañ dè déchañdré
A la to¹⁰, dain lè findrè.
Sain tèrdâ lou rabliè,
Asse vi qu'on crèlè¹¹,
Vouélè, viré, palafayé,
Râf' aou baouza nètayé.
Lèz ne daou diablotin
Epêluy' aou to fin.
On gro nâ lésou vîfré,
Bofu a férè pouafé.
L'Abrañ, èdzderzelié¹²,
Sè bout' a tousselle....
L'es nè dè fyuu, que craïnnion.
D'on déboton s'ètiañnon.
Lou gran rabliè râché,
Pè la man délèché.
Drai dessu la tsouïndre
Tralen' ouna leninre...¹³
L'Abrañ réistè solè,
Treinbliè è pauou motsé.

« Nyon ne l'ou »,
Revin bin tòu !
O ! sèrvé binveliè,
Fouaïraou è sèrvessé
Que peuplè nôutre tsalè,
Balliè vutor dè novalé.
M'usou tou quôquidé pè,
Aïr delé dè gran mè,
A non quîerou soré¹⁴,
Liue dè reguïé dè dzé ?
N'abliè pâ to parin
Que pès' on t'annè bin.
Revin bin tòu,
« Nyon ne l'ou ».

A. P.

Le signe è indique un e sensiblement plus fort que l'è.

¹ Fût de grande cheminée bourguignonne ; terme plus franc-comtois que combier.

² Les autres, soit les particularités d'un bâtiment.

³ Tab'erre d'écurie ou de cave.

⁴ Jeune hêtre non portante. Terme tombé en désuétude, mais relevé au dix-huitième siècle dans les comptes de la commune du Lieu.

⁵ Sens imprécis désignant vraisemblablement le petit bétail. Même source que le précédent.

⁶ Cal du pouce des vachers.

⁷ Müssé, soit caché.

⁸ « Au sourd de la nuit », vers les deux heures du matin.

⁹ Patatras, bruit d'un corps tombé.

¹⁰ Cuisine.

¹¹ Cigale.

¹² Epouvanté ; français populaire « éjargillié ».

¹³ Lueur, lumiére.

¹⁴ Ecarté, isolé ; terme désuet.

Une vie de chien. — Votre mari prétend qu'il mène une vie de chien.

— Il ne peut pas dire plus vrai : il arrive les pieds pleins de vase, s'allonge à côté du poêle et attend qu'on lui donne à manger.

A PROPOS DE PONDUE

SAI lu avec intérêt de quelle façon hygiénique un Parisien avait fait servir à ses hôtes la fondue en godets. Cette recette n'est pas neuve et m'a renvoyé en mémoire un souvenir vieux de quarante-cinq ans.

Appelé à une courte période militaire dans une cité du nord du canton et ne participant pas à l'ordinaire, je prenais pension dans une de ces bonnes auberges d'autrefois où j'avais rencontré quelques amis. Pour apporter une variante au menu du souper-goûter, café au lait, beurre, fromage ou confiture, nous avions insinué que nous « ferions avec plaisir fondue ». Un soir, on nous a présenté à chacun une assiette bouillante avec des petits carrelets de pain. Il y avait donc fondue en perspective, mais pourquoi des assiettes chaudes avec le pain ? Cela renversait nos notions d'amateurs de fondue. L'explication ne tarda pas.

La cuisinière fit une entrée triomphale dans la salle à manger, ayant en mains une casserole jaune et une poche à soupe. Avec dextérité, elle servit à chacun une bonne pochée et se retira. Grâce aux assiettes chaudes, on put tant bien que mal tirer les moreaux de pain et les mâcher, grâce au verre de kirsch, dit « coup du milieu ».

Nous nous étions efforcés de donner la recette de la bonne fondue, mais nous avions omis de parler du « caquelon », de la lampe et de la façon de la servir. Ce à quoi il fut pourvu, au grand ébahissement du cordon-bleu, qui, du reste, à l'avenir, suivit les rites consacrés. J.

PHILOMÈNE A CONFONDU

Petit conte inédit.

TA constipation est une maladie dont souffrent surtout les gens qui ne veulent plus marcher. Le moindre déplacement ne peut avoir lieu qu'au moyen d'une « conduite intérieure », douillettement capitonnée.

Or, une dame de la société dite « meilleure » était constipée. Elle fait venir le médecin attitré de la famille. Celui-ci, prenant son air le plus soucieux, diagnostique :

— Langue chargée. Traits tirés. Malaise général. Constipation caractérisée. Voici une ordonnance pour une potion laxative. Vous suivrez rigoureusement mes prescriptions. Il vous faut deux garde-robés par jour, vous m'entendez, chère Madame, deux par jour. Sinon, je ne réponds de rien !

Ayant ainsi justifié sa présence, le médecin se retira. En descendant, il nota avec soin : Auscultation, diagnostic, ordonnance : total 100 francs. On oublie si facilement.

A peine le médecin parti, la malade sonna sa femme de chambre.

— Philomène, voici l'ordonnance du docteur qui me trouve très, très malade. Vous allez la porter immédiatement au pharmacien de notre rue. Vous y avez déjà été, n'est-ce pas, ma fille ?

— Oui, Madame.

— Bon. Vous lui répétez exactement ce que le médecin m'a tant recommandée : « Deux garde-robés par jour. » Répétez, Philomène, pour voir si vous avez bien compris !

— Vouï, Madame, j'y dirai : « Deux garde-robés ».